

Séance du 26 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	11	11 Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

Josette VINCENT, Sylvain ASCARI, Valérie TEILHAS-BALME, Nathalie STOFFT, Luc BARDINE, Pierre LEOUZON, Lydia CHEVAT, Rachel PELLEGRIN, Jannick RIOU, Ludovic ROUSSON, Alain BERNARD

Procuration(s) :

Étai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
19 mars 2024

Étai(en)t excusé(s) :

Gaëtan ROBERT, Mélisa BAUDRAND, Laëtitia GRANDJEAN

Date d'affichage
27 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

27 mars 2024
et publication du
27 mars 2027

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Alain BERNARD

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 80 954,21

Recettes : 80 954,21

Fonctionnement

Dépenses : 51 862,04

Recettes : 51 862,04

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 80 954,21 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 80 954,21 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 51 862,04 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 51 862,04 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINT LAGER BRESSAC

Le Président, BERNARD Alain

le(s) secrétaire(s) de séance

